

Rapport de la commission spéciale dans le cadre du processus de ré-accréditation des BTS

Evaluation des BTS spécialisés – Infirmier en anesthésie et réanimation, Assistant technique médical de chirurgie, Infirmier en Pédiatrie, et Infirmier psychiatrique

du Lycée Technique pour Professions de Santé

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. L’objet de la ré-accréditation	2
2. La procédure de ré-accréditation	2
3. La rédaction du rapport	3
4. Rappel des conditions de l’accréditation initiale (mars 2011)	4
5. La commission spéciale pour la ré-accréditation :	4
6. La collecte de données.....	5
EVALUATION DE L’ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION	6
1. Domaine d’examen : La gestion et l’organisation de la formation	12
2. Domaine d’examen : les ressources employées	17
3. Domaine d’examen : les résultats de la formation	21
4. Récapitulatif.....	23
5. ANNEXE - Forces – Faiblesses-Recommandations spécifiques de chaque BTS	25

INTRODUCTION

1. L'objet de la ré-accréditation

Le but de la procédure d'accréditation est de garantir la qualité présente et à venir des programmes de formation. Elle veille notamment à garantir le renouvellement des contenus des enseignements et à ce que les méthodes d'apprentissage soient appropriées aux objectifs des formations en question.

Les objectifs de la procédure d'évaluation pour le renouvellement de l'accréditation sont les suivants :

- a) vérifier que le programme est enseigné en accord avec les principes du rapport initial d'accréditation, qu'il mène aux résultats attendus en utilisant les ressources appropriées et qu'un système d'assurance qualité interne est appliqué ;
- b) vérifier que le programme est soumis à un contrôle interne approprié et que les données à la fois qualitatives et quantitatives aient été utilisées pour surveiller son développement et mettre en exergue les propositions d'améliorations pertinentes ;
- c) vérifier que les informations sont fiables et pertinentes pour les différents acteurs des formations de BTS ;
- d) formuler des recommandations et/ou des suggestions pour l'amélioration du programme.

2. La procédure de ré-accréditation

La procédure de demande de renouvellement d'une accréditation se déroule en sept phases :

- 1. le lycée envoie sa demande de renouvellement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ci-après « Le Ministère ») ;
- 2. le Ministère accuse réception de la demande du lycée et informe le Comité ;
- 3. le Ministère envoie le guide de ré-accréditation au lycée ;

4. le lycée procède à son auto-évaluation, constitue son dossier et l'envoie au Ministère, qui le transmet au Comité ;
5. le Comité étudie le dossier et procède à l'évaluation externe à l'établissement avec la commission spéciale établie pour l'occasion, composée d'experts et de membres du Comité ;
6. le Comité rédige le rapport d'évaluation et un avis d'accréditation qu'il communique au Ministère ;
7. le Ministère prend une décision quant au renouvellement de l'accréditation et la communique au lycée.

Le lycée a préparé sa demande de renouvellement de l'accréditation en conduisant son auto-évaluation. Le dossier de renouvellement a été transmis au Ministère puis au Comité en avril 2016.

La procédure de ré-accréditation s'est appuyée sur les critères initiaux, mais en étudiant particulièrement les trois domaines d'examen ci-dessous :

- I. la gestion et l'organisation de la formation ;
- II. les ressources employées ;
- III. les résultats de la formation.

Le premier domaine d'examen est relatif à la création de la formation et à la conformité de celle-ci à son projet initial : pertinence économique et sociale, gestion académique, information publique, mise en place du système d'assurance qualité interne.

Le second domaine d'examen porte sur les ressources humaines, matérielles et de soutien mises en place depuis la création du programme.

Le troisième domaine d'examen est celui de l'analyse des résultats de la formation. Le lycée doit assurer à l'étudiant l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'une carrière académique, professionnelle ou dans la recherche. Les résultats du diplôme et de la formation sont analysés par rapport à l'employabilité des étudiants (succès de placement sur le marché du travail) et à la satisfaction des acteurs impliqués dans la mise en place de la formation.

3. La rédaction du rapport

Chacun des experts de la commission spéciale a rédigé un rapport d'expertise à la suite de la visite du lycée et sur la base des éléments fournis et complétés durant cette visite. Ces différentes contributions ont été recueillies par le secrétaire de la commission afin de

rédiger un rapport. Au 16 janvier, le rapport n'a pas été transmis au lycée pour retour, en raison de la réception tardive d'un rapport d'experts (reçu le 16 janvier).

Le rapport sera débattu par le Comité d'accréditation réuni le 18 janvier 2017.

4. Rappel des conditions de l'accréditation initiale (mars 2011)

En 2011, le Comité d'accréditation a donné un avis favorable pour l'accréditation du 4 BTS du domaine de la santé. Sous condition que :

1. Le lycée mette en place une stratégie proactive pour influencer sur le nombre d'étudiants recrutés, principalement pour les programmes de BTS infirmier en pédiatrie et ATM de chirurgie.
2. Un système d'assurance de la qualité interne soit établi, comprenant des mesures systématiques et formalisées. Ce système devait assurer l'évaluation régulière des enseignements et des programmes de formation, ainsi que la prise en compte de l'avis des étudiants, des diplômés, des enseignants et des partenaires externes. Cette démarche devait se baser avant tout sur la partie 1 des standards européens (*European standards and guidelines, ESG*) de 2005.

L'avis d'accréditation recommandait que :

- La dotation en personnel, en livres et en documentation électronique de la bibliothèque devait être améliorée ;
- L'information des étudiants sur la possibilité de poursuivre les études à l'étranger et la création de contacts avec des institutions d'autres pays soit améliorée sur le court terme.
- L'offre de formation continue des enseignants soit spécifique aux programmes de BTS portant d'une part sur les évolutions scientifiques dans les domaines concernés, et d'autre part sur la maîtrise et l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement. La formation continue devait être animée et suivie par l'établissement et non pas laissée à l'initiative individuelle de chacun.
- La vérification à l'entrée des prérequis soit améliorée, que ce soit à des fins de sélection ou pour identifier plus clairement les problèmes rencontrés durant la formation par les étudiants.

5. La commission spéciale pour la ré-accréditation :

La commission spéciale a été constituée afin d'évaluer le niveau d'atteinte des critères de ré-accréditation établis par le Comité d'accréditation des BTS et validée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Cette commission était composée :

- de quatre experts du monde professionnel : **Christian MAJERUS**, Responsable bloc OP EICH-CHL ; **Antoinette CONCA**, Infirmière en pédiatrie ; **David PEREIRA**, Chef des unités du Service Nationale de Pédopsychiatrie CHL ; **Bob HEGER**, Chef de Clinique en anesthésiologie-réanimation dans le service de Dr. Lévy ;

- d'une experte pour la gouvernance et l'assurance qualité: **Isabelle BOUYSSOU**, Directrice d'Institut Français des Soins Infirmiers, France ;
- de deux membres du comité d'accréditation : **Rolf HEUSSER** et **Claudine FRIEDERICI** ;
- du Secrétaire Général du comité : **Fabrice HÉNARD**.

6. La collecte de données

Les experts de la commission ont pu s'appuyer sur le dossier de ré-accréditation (rapport d'auto-évaluation) fourni par le lycée ainsi que des ressources documentaires transmises par l'établissement lors de la visite (25 et 26 novembre 2016). Le lycée a transmis un dossier d'auto-évaluation pour chacun des BTS.

Il a été décidé de rédiger un rapport global sur les 4 BTS, et un approfondissement sur chacun des BTS lorsque des points spécifiques à chaque formation ont été évalués.

EVALUATION DE L'ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION

Le Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS) a été créé par la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et le Ministère de la Santé. Les différentes écoles ayant fonctionné auparavant auprès des grands hôpitaux du pays sont regroupées dans un seul lycée avec 3 centres de formation régionaux. L'organisation administrative et la conception pédagogique sont communes pour les différents centres de formation.

Actuellement, le Lycée Technique pour Professions de Santé offre 10 formations dans le domaine des professions de santé:

Au niveau des formations du régime professionnel qui conduisent à l'obtention du diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

- Formation de l'aide-soignant
- Formation de l'assistant en pharmacie

Au niveau du cycle supérieur du régime secondaire technique qui conduit à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires techniques :

- Section sciences de la santé
- Les deux premières années (1ère et 2è année) du diplôme de l'infirmier responsable de soins généraux

Au niveau de l'enseignement supérieur qui conduit à un diplôme de brevet de technicien supérieur :

- Les deux dernières années (3è et 4e année) du diplôme de l'infirmier responsable de soins généraux

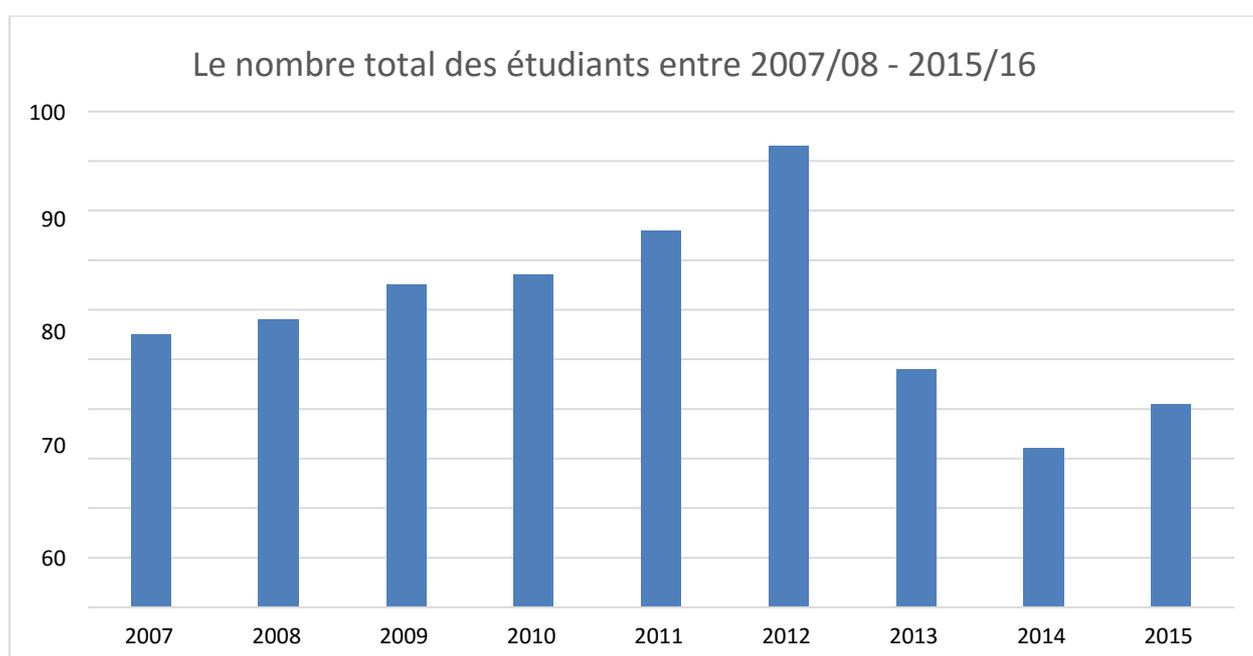
Formations de 3 ans qui aboutissent au Brevet de Technicien Supérieur :

- Formation de l'assistant technique médical (ATM) de radiologie
- Formation de sage-femme

Formations de Brevet de Technicien supérieur spécialisé en deux années après le diplôme d'infirmier :

- Assistant technique médical (ATM) de chirurgie
- Infirmier en anesthésie et réanimation
- Infirmier en pédiatrie
- Infirmier psychiatrique

Nombre total des étudiants en BTS spécialisés entre 2007/08 et 2015/16

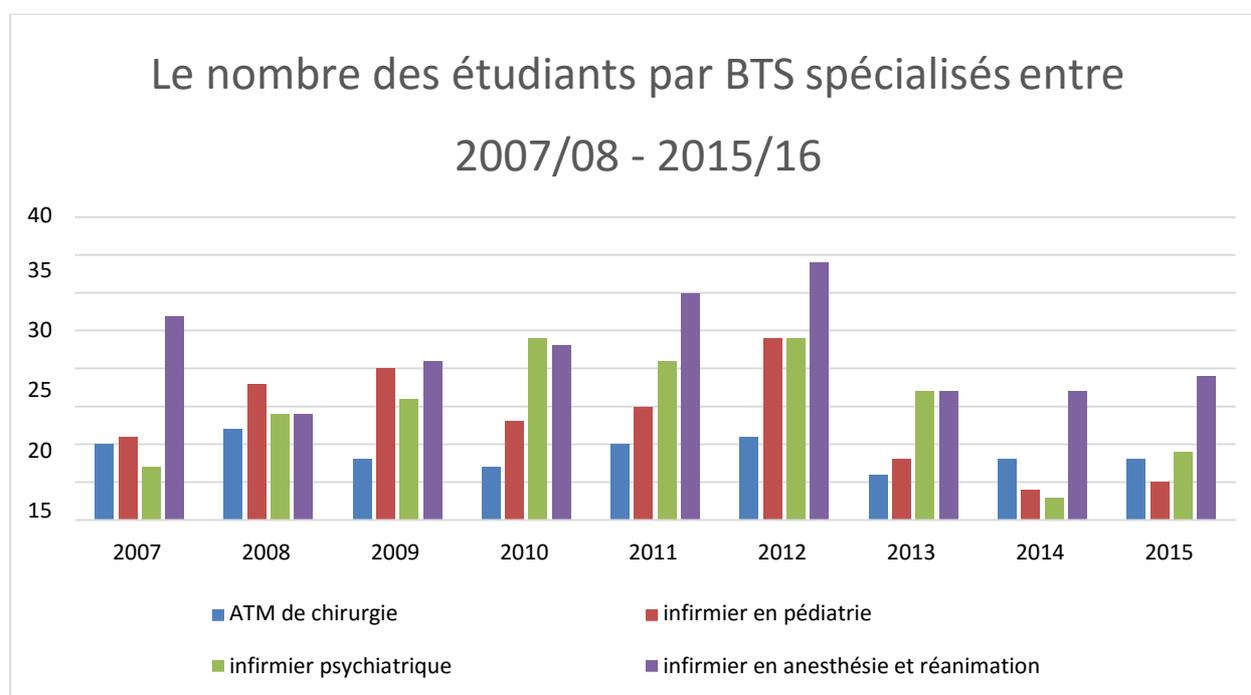


Entre les années académiques 2007/2008 et 2012/2013, il y a une augmentation des inscriptions en BTS spécialisés. A partir de 2013, il y a eu une diminution notable en ce qui concerne les inscriptions en BTS spécialisés, ce qui s'explique entre autre par les faits suivants selon le rapport d'auto-évaluation présenté par le lycée :

- La formation infirmière est augmentée de deux semestres, les étudiants terminent cette formation se sentent plus aptes à entamer directement la vie active et veulent moins s'engager dans deux années de formation de spécialisation ;
- La formation des sages-femmes devient une formation de base et ces étudiants ne rentrent plus dans le calcul du nombre d'étudiants des formations spécialisées ;

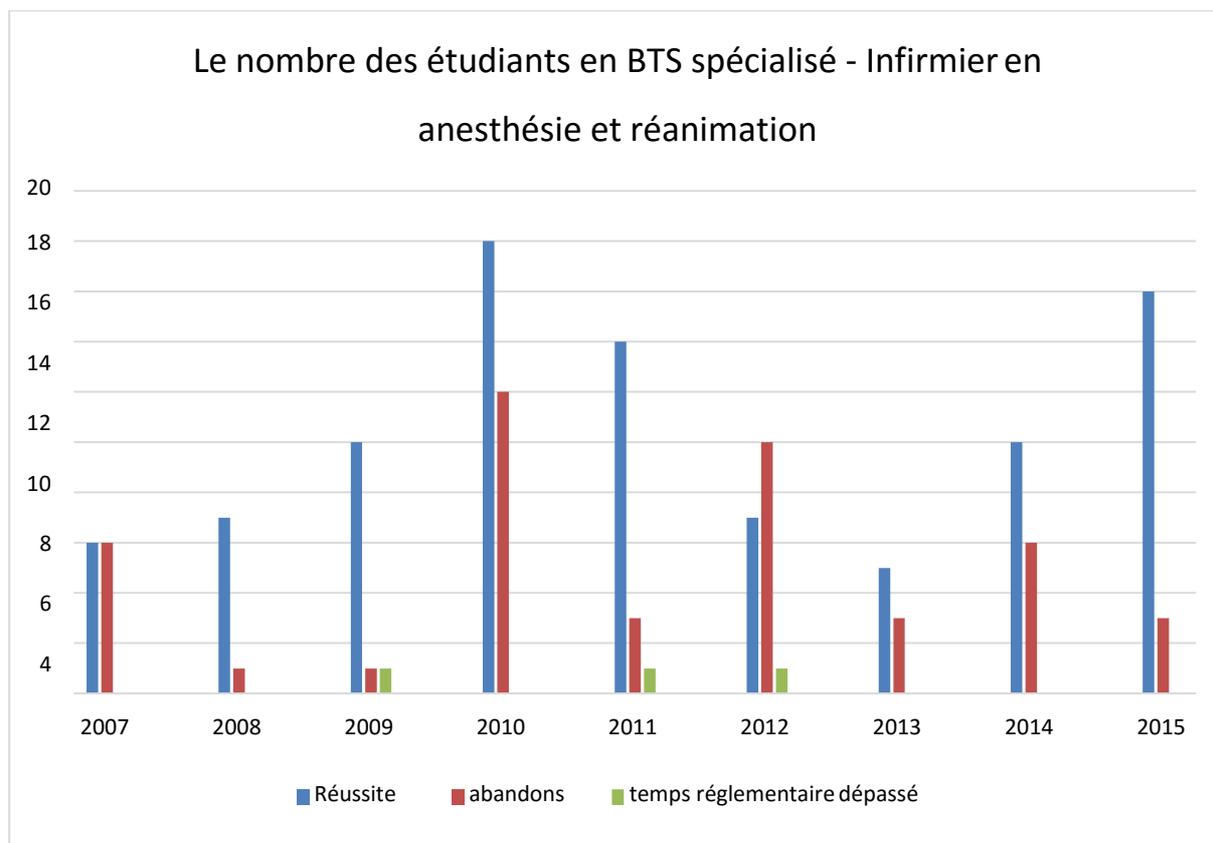
- L'allongement de trois à quatre années de la formation de base en soins infirmiers ne s'est pas accompagné d'une valorisation des formations spécialisées par un diplôme de niveau plus élevé (Master) ou par des rémunérations plus élevées, alors que la demande du terrain professionnel va en croissant ;
- La question du niveau d'exigibilité des diplômes de spécialité par les employeurs est posée (en pédiatrie, en psychiatrie se côtoient les IDE pédiatrique ou psychiatriques et les IDE généraux avec les mêmes responsabilités et le même niveau de salaire) ;
- La question linguistique est un frein pour le recrutement de nouveaux étudiants qui ne maîtrisent pas les trois langues.

Le nombre des étudiants par BTS spécialisés entre 2007/08 et 2015/16



Les remarques liées aux évolutions des effectifs sont les suivantes, par BTS :

BTS Anesthésie et réanimation:

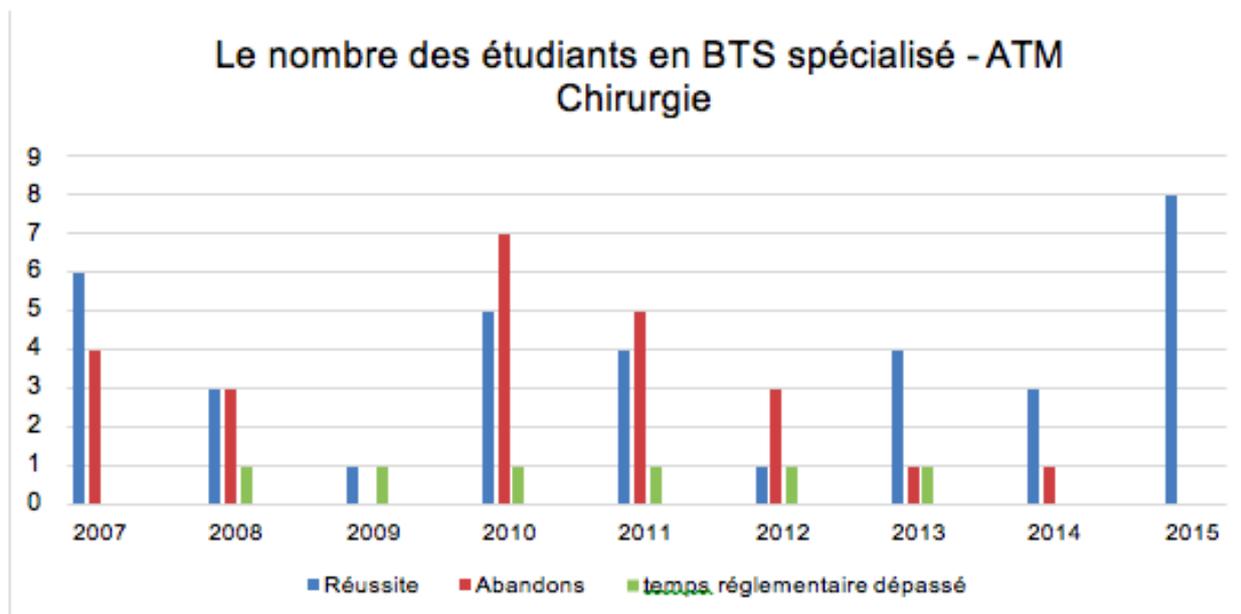


Le rapport d'auto-évaluation note les variations dans le nombre des étudiants en spécialisation de l'Infirmier en anesthésie et réanimation depuis 2007 à aujourd'hui, mais également un nombre parfois assez élevé d'abandons, qui se font cependant plus rares à partir de 2013.

Pour le BTS spécialisé « Infirmier en anesthésie et réanimation » le nombre des inscriptions est le plus élevé entre 2007 et 2015 (exception : 2008), suivi par le BTS spécialisé « infirmier psychiatrique » et « infirmier en pédiatrie ». Le taux maximum, en ce qui concerne les inscriptions en BTS spécialisés de 2007 à 2015, est de $x = 93$ étudiants en 2012, le taux minimum est de $x = 40$ étudiants en 2014.

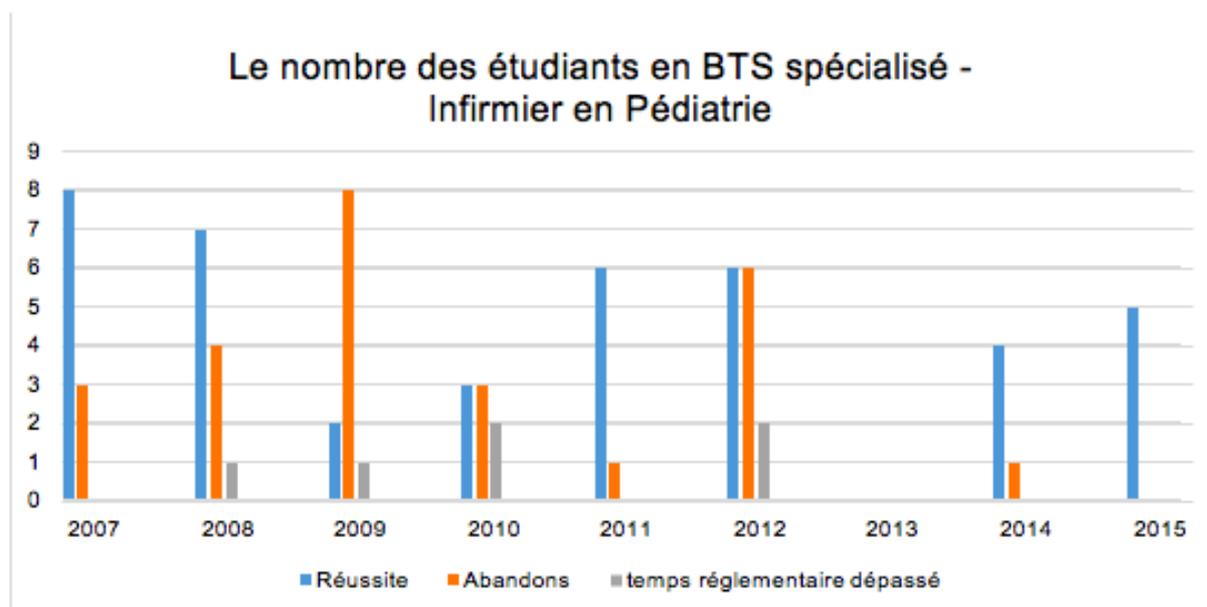
Le nombre de candidats à la formation dépasse parfois largement la capacité d'accueil du lycée et des terrains disponibles pour la formation pratique.

BTS spécialisé de l'ATM de chirurgie



Le rapport d'auto-évaluation note les variations dans le nombre des étudiants en spécialisation de l'ATM de chirurgie depuis 2007 à aujourd'hui, mais également un nombre assez élevé d'abandons, qui se font cependant plus rares à partir de 2013.

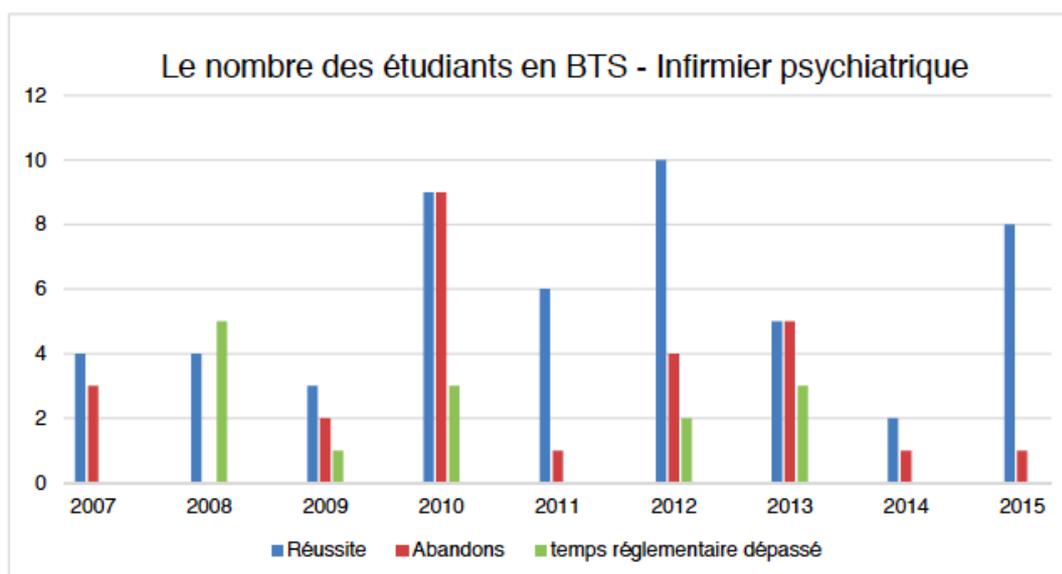
BTS infirmier en pédiatrie



Le rapport d'auto-évaluation note les variations dans le nombre des étudiants en spécialisation de pédiatrie depuis 2007 à aujourd'hui, avec une année 2012-13 pendant laquelle il n'y a pas eu de nouvelle classe, faute de candidats. Selon le lycée,

- il devient plus difficile aujourd'hui de trouver des candidats pour entrer en formation de l'infirmier en pédiatrie puisque les années de la formation ont été « doublées » augmentées en 2012 : la formation de l'infirmier en pédiatrie est passée d'une année de formation à deux années de formation et les étudiants obtiennent donc un BTS (brevet de technicien supérieur).
- Le lycée estime que ces raisons expliquent pourquoi les étudiants s'inscrivant en première année de BTS de l'infirmier en pédiatrie sont moins nombreux, mais en même temps aussi plus motivés pour réussir.
- Les hôpitaux luxembourgeois engagent souvent des infirmiers responsables de soins généraux et non des infirmiers en pédiatrie dans les services pédiatriques, en raison du salaire un peu plus élevé des infirmiers en pédiatrie. Ce phénomène risque également de décourager certains pour se décider à entreprendre des études longues et complexes.

BTS Infirmier psychiatrique :



Le rapport d'auto-évaluation note les variations dans le nombre des étudiants en spécialisation de psychiatrie depuis 2007 à aujourd'hui, difficile à interpréter suite au biais des petits nombres. Le rapport d'auto-évaluation formule les hypothèses suivantes :

- La profession de l'infirmier psychiatrique est moins connue par le grand public. Si la plupart des étudiants ont une représentation assez précise des autres spécialisations, le travail de l'infirmier psychiatrique reste, pour du moins, mystérieux.
- Le volet technique, qui attire beaucoup d'étudiants, n'est pas très représenté et le volet relationnel est difficile à cerner.
- Le principal outil de l'infirmier psychiatrique est sa propre personnalité, ce qui nécessite un travail sur soi-même, travail que beaucoup d'étudiants ne sont pas prêts à faire, ce qui peut se comprendre vu leur jeune âge.

1. Domaine d'examen : La gestion et l'organisation de la formation

• *Attente 1 : La qualité du pilotage est démontrée*

Le lycée a présenté quatre dossiers complets de demande de ré-accréditation. Ces dossiers ont montré des avancées significatives dans la qualité du pilotage des formations, que la commission spéciale a pu observer durant la visite.

La commission spéciale considère que la structure organisationnelle du lycée est bien établie, le programme des formations est détaillé et le système des examens est bien documenté.

Les responsabilités du programme sont correctement définies et distribuées. Les tâches du coordinateur sont bien définies.

Les instances de pilotage sont établies : les instances externes (la cellule de développement scolaire sous l'égide du Ministère de l'éducation nationale) et les instances internes (particulièrement la coordination des BTS et les groupes curriculaires).

La directrice du LTPS et ses directeurs adjoints assurent la coordination des processus transversaux de manière efficace : système d'information, achats, ressources humaines, assurance qualité, communication.

La commission spéciale souligne l'importance de la charge de travail des enseignants et notamment de l'organisation et la charge de travail des coordinateurs/coordinatrices qui constituent les correspondants pivots de la direction, des étudiants et des employeurs (à travers les stages).

La commission spéciale souligne que la majorité des recommandations du Comité d'accréditation en 2011 ont été traitées et sont progressivement mises en application. La commission salue cet effort.

La commission spéciale prend note que le projet d'établissement élaboré pour 4 ans comprend le système d'assurance qualité interne et un projet de formation par la simulation. La Commission note qu'un nombre des volets sur la stratégie, les finances, les ressources humaines et la communication ne sont pas encore formalisés dans le projet d'établissement. Elle estime toutefois que le lycée a fourni des efforts significatifs pour la formalisation d'une stratégie de développement de long terme, selon une démarche participative.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- L'attente est satisfaite

- **Recommandations :**

- Formaliser et finaliser le projet d'établissement pour le LTPS.

- Repenser la gestion du temps de travail de chaque coordonnateur afin qu'il/elle puisse :

- assurer ses fonctions dans des conditions optimales ;
- accorder suffisamment de temps à la réflexion (notamment sur le projet d'établissement et les plans de formation continue des enseignants).

• ***Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace***

Le LTPS a formalisé le groupe « Assurance Qualité BTS » et a défini les objectifs des rencontres du groupe, qui se réunit au moins une fois par an. La direction envisage d'augmenter la fréquence des rencontres et de confier davantage de responsabilité à ce groupe au fonctionnement dynamique.

La commission spéciale constate que de nombreux changements positifs ont été effectués au cours des deux dernières années dans l'approche qualité des programmes, par exemple une réflexion poussée sur la qualité des plans de formation, l'enrichissement croisé entre cours théorique et l'enseignement clinique).

Un groupe curriculaire par formation se réunit de façon systématique depuis 2014 et produit des rapports sont disponibles, permettant un suivi des activités et un bon pilotage de chaque formation. Des améliorations essentielles ont été entreprises (référentiel de formation, fiches d'évaluation, bilan des compétences, consignes concernant le portfolio, etc.).

La commission souligne la forte réactivité du lycée qui exploite pleinement les résultats

des évaluations des étudiants, système qui se développe (il reste encore embryonnaire pour l'évaluation des enseignements cliniques). Par ailleurs, une enquête de satisfaction des étudiants a été lancée en 2015. La commission a souligné la pertinence de ces enquêtes et évaluations et insiste sur l'importance de communiquer les résultats aux étudiants, en vue de les impliquer davantage dans le système d'assurance qualité.

Le lycée manque encore d'un véritable plan d'action et d'amélioration qui soit formalisé sur la base des évaluations des étudiants, et la direction progresse sur ce chantier, avec les groupes curriculaires.

La commission souligne que la connaissance par le lycée de l'insertion professionnelle des diplômés pourrait être améliorée. Les effectifs réduits des BTS devraient faciliter la collecte d'informations. Une sollicitation des anciens étudiants sur la qualité, perçue une fois en poste, fournirait un levier d'amélioration de la qualité, notamment sur la pertinence des formations au regard des besoins des employeurs.

La commission note que les enseignants estiment être soutenus par la direction dans l'accomplissement de leurs missions et que les rôles sont clairement différenciés entre la direction, les coordinateurs, les fonctions supports, les fonctions enseignantes, l'appui aux étudiants. La commission spéciale confirme la convergence de vue des interlocuteurs sur la visibilité du mode de fonctionnement du lycée et des BTS. Les fonctions de *reporting*, sont correctement assurées par les coordinateurs, qui ont développé des liens forts avec les équipes enseignantes dans chaque BTS, ainsi qu'avec les employeurs (à travers les stages) et les étudiants (à travers les évaluations des formations).

La commission spéciale note que le lycée manque encore de rencontres plus régulières entre les enseignants et les étudiants, ainsi qu'entre les enseignants entre les différents BTS du lycée. Il s'agit pour la direction d'organiser le débat sur un rythme régulier, au-delà du cadre de l'accréditation et ré-accréditation. L'objet de ces débats serait notamment d'identifier collectivement les freins à l'amélioration, ainsi que de favoriser la réflexion sur la qualité et l'innovation pédagogique et scientifique. La direction du lycée et les coordinateurs organisent actuellement des moments de réflexion, mais ceux-ci restent épars. Leur valeur ajoutée est encore peu lisible pour la communauté enseignante (au-delà des coordinateurs) et étudiante.

Le nombre d'enseignants externes est supérieur à 25% du total des effectifs. Le lycée est soucieux de garantir leur qualité pédagogique, tout en étant conscient des difficultés liées aux emplois du temps exigeant des métiers de la santé qui freinent leur implication dans la formation continue ou les réunions pédagogiques. Un renforcement du suivi de ces intervenants extérieurs est nécessaire pour assurer leur épanouissement professionnel et leur efficacité pédagogique.

La commission spéciale souligne la nécessité de renforcer la qualité de l'évaluation des

stages, qui offrent une opportunité d'interfaçage avec les employeurs autour d'un objet commun : la formation. Les encadrants ne disposent pas toujours du temps pour superviser correctement les étudiants. Le lycée ne collecte pas toutes les informations auprès des étudiants et des encadrants, qui permettraient de mieux comprendre les attentes des employeurs, et d'identifier les possibilités d'adaptation. Le terrain de stage offre une opportunité essentielle de rencontre et de débat sur la qualité et la pertinence des formations de santé.

Les accidents du travail des étudiants sont suivis et analysés.

A la lueur de ces arguments, la commission spéciale estime que le lycée a fourni des efforts très significatifs pour la structuration de son système d'assurance qualité interne depuis l'accréditation initiale. Le lycée est également conscient des marges de progrès en assurance qualité et envisage de prendre des mesures opérationnelles dans les prochains mois pour améliorer le système.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- L'attente est satisfaite.

- **Recommandations :**

- Mieux définir les objectifs de l'assurance qualité pour le lycée et les formations BTS, ainsi que les critères et les indicateurs de qualité.
- Poursuivre la démarche participative engagée pour améliorer le système d'assurance qualité interne, en associant l'ensemble des étudiants et des enseignants, ainsi que les partenaires du lycée.
- Améliorer l'utilisation des résultats des évaluations des enseignements et les analyser conjointement avec les étudiants, en vue de rechercher les pistes d'amélioration.
- Renforcer le système d'assurance qualité des stages d'enseignement clinique.
- Poursuivre la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants et des enquêtes de satisfaction, et systématiser la communication de leurs résultats en interne.
- Mettre en place un réseau d'anciens étudiants par BTS et les inclure systématiquement dans le système d'assurance qualité interne.

- **Attente 3 : Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants**

La commission spéciale note que les programmes de formation sont correctement définis en termes d'objectifs d'apprentissage et que les objectifs, le contenu des programmes et les modalités d'évaluation sont communiqués aux étudiants. Ces derniers expriment (dans les évaluations et lors des entretiens) un fort degré de satisfaction de la qualité des formations, dont ils/elles testent la pertinence durant les stages d'enseignement clinique et lors des projets concrets conduits avec leurs enseignants.

Si la correspondance des programmes est au niveau adéquat du cadre national de qualifications pour l'enseignement supérieur, la correspondance au cadre des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur n'est pas assurée. En effet, le niveau européen de ces formations est le niveau bachelor pour la formation de base (180 ECTS) et master pour la spécialité en anesthésie (300 ECTS), ce qui n'est pas le cas de ces BTS de spécialité. Ceci ne relève pas de la responsabilité du lycée, mais pose un problème de reconnaissance au niveau européen.

Le supplément au diplôme est délivré à chaque étudiant en fin de parcours réussi. Il mériterait de mieux décrire les compétences acquises par les étudiants. Ceci permettrait de mieux expliciter la valeur ajoutée de la formation BTS auprès des employeurs luxembourgeois et internationaux.

Les stages

Les stages d'enseignement clinique sont choisis par les étudiants en fonction d'une liste existante et après une discussion avec l'enseignant. Tous les étudiants trouvent des stages. La commission spéciale souligne que pour certains BTS, l'organisation des stages est insuffisante. Par exemple, pour encadrer les étudiants, le nombre de visites se limite à maximum trois visites (d'une durée maximum de 1h30) par stage ce qui est insuffisant.

Les étudiants ont aussi la possibilité d'exercer un stage à l'étranger. L'introduction des stages à l'étranger est une initiative méritant d'être poursuivie. Pour 3 des BTS, le stage à l'étranger est obligatoire entre la première et la deuxième année. Ceci assure aux étudiants une ouverture sur les systèmes de soin, les pratiques et la rencontre de professionnels différents. Le lycée a une longue expérience de mobilité internationale. Il a participé dans les projets de mobilité Caravan, Leonardo da Vinci et Erasmus, ce qui a permis à plus de 200 élèves et étudiants du LTPS de faire un stage dans une institution de soins à l'étranger en utilisant les fonds de l'Union Européenne. Le lycée a fait des efforts importants pour permettre aux étudiants de participer au programme ERASMUS. Le LTPS est détenteur de la Charte Erasmus+ 2014 - 2020. La candidature du LTPS en vue d'une subvention Erasmus+ pour le secteur de l'enseignement supérieur a été retenue pur 2015-16 avec un montant de 64.590 euros. La commission spéciale note

toutefois que la question de la durée de séjour Erasmus reste posée, les étudiants la trouvant trop courte.

La commission spéciale souligne l'importance des coordinateurs/coordinatrices des programmes pour la réussite des étudiants. Les étudiants peuvent accéder aisément et fréquemment aux coordinateurs, au lycée et à distance. Ils peuvent évoquer leurs difficultés et trouver ensemble un moyen d'y pallier (programmes de révisions, approfondissement des matières dans lesquelles l'étudiant a des lacunes). Cet appui sur mesure satisfait pleinement les étudiants. Les qualités relationnelles, en sus des compétences professionnelles et pédagogiques, sont unanimement citées par les étudiants comme des facteurs de soutien à leur réussite.

La commission spéciale souligne que la charge de travail des étudiants pourrait être réexaminée, notamment pendant le troisième semestre qui est très chargé.

La commission spéciale souligne les disparités qui existent entre les types de stages. La formation des professionnels à l'encadrement des stagiaires n'est pas systématique. Dans certaines institutions (Centre Hospitalier de Luxembourg), il existe un système formalisé de tutorat des stagiaires. Un projet de tutorat pour les étudiants a été lancé lors de la rentrée 2012-2013 mais il a dû être abandonné par manque de résultats satisfaisants. Le lycée prévoit de réviser ce dispositif avec l'appui du groupe « Assurance qualité ». Actuellement, le coordinateur de chaque BTS reprend très souvent le rôle de tuteur, en raison du faible nombre d'effectifs.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**
- L'attente est partiellement satisfaite.
- **Recommandations**
- Améliorer les dispositifs d'encadrement et d'appui des étudiants en stage (qualification des encadrants, temps suffisant accordé aux étudiants).

2. Domaine d'examen : les ressources employées

- ***Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage***

La commission spéciale souligne l'environnement propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

Les locaux sont correctement aménagés et équipés. En revanche la commission considère que les locaux ne sont pas toujours propices au développement de la recherche. Les enseignants ne disposent pas de locaux adéquats pour conduire leurs recherches, impliquer des étudiants et des parties prenantes extérieures.

Le Service de Psychologie et d'Orientation Scolaire (SPOS) et le Service d'accompagnement (SACCO) sont reconnus efficaces par les enseignants et les étudiants. La commission spéciale néanmoins constate que les personnels du SPOS sont en nombre insuffisant par rapport au nombre des étudiants (trois personnes sur 1450 étudiants). Une mise en cohérence des activités des deux services est également souhaitée.

La commission spéciale note que le lycée encourage des méthodes innovatrices pour l'enseignement (i.e. avec la simulation), prisées des enseignants.

La dispersion des locaux d'enseignement sur plusieurs sites complique la vie quotidienne des personnels et des enseignants. Les déplacements sont fréquents. Il est parfois difficile aux enseignants et aux services support d'apporter les services que les étudiants sont en droit d'attendre, en raison de leur dispersion géographique.

Le LTPS dispose d'un Centre de Documentation et d'Information interne (CDI) ouvert aux étudiants et aux enseignants. Cependant, la commission spéciale estime que les ouvrages sont parfois anciens ou pas au niveau de la formation, qui relève de l'enseignement supérieur.

La commission spéciale note la multitude d'applications informatiques différentes et des adaptations qui n'ont pas favorisé l'usage des outils informatiques dans la gestion de l'information (p.ex. remplacement insatisfaisant du portail MySchool par l'Office 365, portail BTS insatisfaisant, etc.). Concernant l'informatique pédagogique, la commission spéciale considère que les prochains développements du e-portfolio par le lycée pourraient permettre aux BTS de disposer d'un outil pédagogique intéressant.

Les étudiants ont exprimé que la cantine n'a pas la capacité d'accueillir le nombre actuel d'étudiants, en dépit de la mise en place d'une organisation à deux horaires.

Le LTPS ne dispose pas de places de stationnement pour les étudiants devant se déplacer en voiture.

La commission spéciale souligne l'existence de la démocratie étudiante vivante grâce à des réunions semestrielles avec la direction, de petits effectifs permettant l'interaction avec les étudiants et la direction et l'évaluation en ligne de chaque cours. Les observations formulées par les étudiants sur leur environnement d'apprentissage sont prises en compte et les réajustements sont rapidement mis en œuvre.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**
 - L'attente est satisfaite
 - **Recommandations :**
 - Conduite une réflexion sur la qualité de la vie étudiante au LTPS (restauration, déplacements, lieux de vie);
 - Favoriser le développement de la recherche, notamment par la mise à disposition de locaux et d'équipements adéquats pour conduire une recherche clinique;
 - Améliorer l'accès à des ressources documentaires actualisées, pour les étudiants et pour les enseignants.
-
- ***Attente 5 : Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes***

La commission spéciale note que les ressources financières du lycée sont durables et semblent adaptées aux besoins des programmes. Les enseignants sont fortement engagés et impliqués dans la formation, avec les coordinateurs.

Les enseignants sont en nombre suffisant et sont qualifiés.

Le LTPS a organisé les dernières années à partir du SCHiLW (SCHulinterne LehrerWeiterbildung) en association avec le Script (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques) du MENJE des formations continues et des journées pédagogiques. Deux déléguées à la formation continue assurent la coordination de la formation continue au sein du lycée en coopération avec les enseignants et la direction du LTPS et l'IFEN (Institut de formation de l'Education nationale) et proposent un programme de formation continue. Les enseignants apprécient ces formations.

L'utilisation des concepts et méthodes didactiques est actuellement libre et dépend de l'enseignant. Aussi, afin d'améliorer l'encadrement et le suivi pédagogique des étudiants, le LTPS a formalisé un projet de formation pour tuteurs professionnels avec l'IUIL (Institut Universitaire International Luxembourg). Il s'agit de mettre au point une formation pour professionnels de la santé sur le sujet : « Comment encadrer efficacement les élèves et étudiants du LTPS en enseignement clinique? ».

La recherche pédagogique en santé reste assez peu développée. Plusieurs enseignants montrent un intérêt marqué, considérant que la recherche pédagogique pourrait améliorer la qualité de leurs enseignements.

La commission spéciale note toutefois la surcharge des employés et des enseignants de

LTPS.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**
- L'attente est partiellement satisfaite.

- **Recommandations :**
- Poursuivre l'effort de formation continue des personnels enseignants, particulièrement en pédagogie.
- Renforcer les compétences pédagogiques des intervenants extérieurs (par exemple à travers des bilans annuels avec la coordination du BTS).
- Améliorer le suivi des étudiants sur le marché du travail, en associant les recruteurs et les diplômés, sur la Grande Région

- ***Attente 6 : Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes***

La commission spéciale constate que les employeurs sont étroitement et fréquemment associés à l'élaboration et la révision des programmes. Le LTPS déploie des efforts pour maintenir des relations étroites et constantes, par des contacts réguliers, visites en stages des enseignants, réunions de travail, liens avec les associations professionnelles, etc.

Les employeurs sont également consultés dans la mise en œuvre des formations. L'implication de nombreux professionnels comme chargés de cours offre des opportunités d'amélioration de la pertinence et de l'efficacité des formations. Les remarques sont prises en compte par les groupes curriculaires, et sont incluses après discussions entre les enseignants et les professionnels.

Cette relation privilégiée avec les employeurs facilite également le placement des étudiants en stages. Le LTPS ne rencontre aucune difficulté pour trouver des lieux de stages.

La commission spéciale note les relations excellentes entre les professionnels et les étudiants des 4 BTS.

Le LTPS invite régulièrement des services hospitaliers à présenter leur activité aux étudiants, lors de rencontres organisées au lycée et ouvertes à tous les étudiants des BTS santé.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- L'attente est satisfaite.

3. Domaine d'examen : les résultats de la formation

- *Attente 7 : Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage sont atteints*

La commission spéciale constate que les enseignements sont conçus en relation avec les compétences requises dans le domaine professionnel correspondant. Les étudiants sont correctement informés des objectifs et des contenus des programmes et des pédagogies employées, dès le début de la formation. Les méthodes d'évaluation sont bien définies en fonction des objectifs des formations correspondantes. Les compétences sont correctement définies, avec critères et indicateurs, et évaluées en théorie et sur le terrain.

L'obtention des acquis d'apprentissage est bien suivie. L'évaluation en continu se fait sous forme de présentation de travaux individuels ou en groupes. Les connaissances de certains modules sont évaluées d'après un portfolio, dans lequel l'étudiant doit démontrer sa participation active et la pertinence de ses réflexions. Le LTPS a retravaillé l'évaluation et l'organisation des périodes d'enseignement clinique. La commission spéciale note que ces changements sont positifs et le suivi des impacts devient essentiel.

La commission spéciale note que le travail de fin d'étude (TRAVD) a été également réorganisé en mettant désormais l'accent sur « l'application correcte d'une méthodologie de recherche et sur le développement d'un esprit critique ».

La Commission souligne l'employabilité élevée des étudiants de LTPS, témoignant du succès de la formation pour répondre aux besoins de la société luxembourgeoise et des bonnes relations avec les employeurs.

En revanche, encore de nombreux employeurs s'interrogent sur la valeur ajoutée du BTS. Les étudiants peinent à valoriser leur spécialisation. Leur supplément au diplôme est incomplet car les compétences acquises ne sont pas forcément détaillées.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- L'attente est partiellement satisfaite.

- **Recommandation :**

- Mieux décrire, dans le supplément au diplôme, les compétences acquises.

- **Attente 8 : Le Lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation**

Le LTPS favorise les contacts avec des associations professionnelles comme par exemple l'ALIPS (Association luxembourgeoise des Infirmiers psychiatriques) et l'ALIP (Association luxembourgeoise des Infirmiers en pédiatrie). L'ALIPS est invitée une fois par an pour se présenter aux étudiants en formation de l'année de spécialisation. Le LTPS invite également les associations à contribuer à une remise de prix aux meilleurs étudiants. Les associations sont également invitées à participer aux portes ouvertes du LTPS afin de sensibiliser les étudiants à la formation de spécialisation. Par ailleurs, l'ALATMC (Association luxembourgeoise des ATM en Chirurgie) organise une journée de la formation annuelle durant laquelle les enseignants rencontrent leurs anciens étudiants.

La commission spéciale souligne les relations étroites entre les enseignants de LTPS et les anciens étudiants et note que les anciens étudiants sont nombreux à devenir des personnes de référence pour les stagiaires.

Par contre, la commission spéciale note qu'actuellement, le LTPS ne procède pas au suivi des anciens étudiants d'une manière encadrée, ce qui rend difficile une évaluation de l'efficacité de l'enseignement concernant la préparation à la vie professionnelle.

La commission spéciale constate que les informations sur la reconnaissance des diplômes à l'étranger et les possibilités de valorisation ne sont pas suffisamment communiquées aux étudiants (cf. remarque plus haut sur le supplément au diplôme, qui devrait mieux expliciter les compétences).

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- L'attente est satisfaite.

- **Recommandations :**

- Mettre en place un réseau d'anciens étudiants par BTS et les inclure systématiquement dans le système d'assurance qualité interne (cf. Attente 2).
- S'assurer de la reconnaissance du diplôme à l'étranger.

4. Récapitulatif

Domaines d'examen	Attentes	Appréciation du degré de satisfaction des attentes	Recommandations par attente
Domaine d'examen 1 : GESTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	Attente 1 : la qualité du pilotage du programme est démontrée		<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser et finaliser le projet d'établissement pour le LTPS. • Repenser la gestion du temps de travail de chaque coordonnateur afin qu'il/elle puisse : <ul style="list-style-type: none"> ○ assurer ses fonctions dans des conditions optimales ; ○ accorder suffisamment de temps à la réflexion (notamment sur le projet d'établissement et les plans de formation continue des enseignants).
	Attente 2 : un système d'assurance qualité interne existe et est efficace		<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir les objectifs de l'assurance qualité pour le lycée et les formations BTS, ainsi que les critères et les indicateurs de qualité. • Poursuivre la démarche participative engagée pour améliorer le système d'assurance qualité interne, en associant l'ensemble des étudiants et des enseignants, ainsi que les partenaires du lycée. • Améliorer l'utilisation des résultats des évaluations des enseignements et les analyser conjointement avec les étudiants, en vue de rechercher les pistes d'amélioration. • Renforcer le système d'assurance qualité des stages d'enseignement clinique. • Poursuivre la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants et des enquêtes de satisfaction, et systématiser la communication de leurs résultats en interne. • Mettre en place un réseau d'anciens étudiants par BTS et les inclure systématiquement dans le système d'assurance qualité interne.

	Attente 3 : le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les dispositifs d'encadrement et d'appui des étudiants en stage (qualification des encadrants, temps suffisant accordé aux étudiants).
Domaine d'examen 2 : RESSOURCES EMPLOYÉES	Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage		<ul style="list-style-type: none"> Conduire une réflexion sur la qualité de la vie étudiante au LTPS (restauration, déplacements, lieux de vie). Identifier les besoins en termes de locaux et d'équipements pour favoriser le développement de la recherche ; Améliorer l'accès à des ressources documentaires actualisées, pour les étudiants et pour les enseignants.
	Attente 5 : le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'effort de formation continue des personnels enseignants, particulièrement en pédagogie. Renforcer les compétences pédagogiques des intervenants extérieurs (par exemple à travers des bilans annuels avec la coordination du BTS). Améliorer le suivi des étudiants sur le marché du travail, en associant les recruteurs et les diplômés, sur la Grande Région.
	Attente 6 : les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes		
Domaine d'examen 3 : RÉSULTATS DE LA FORMATION	Attente 7 : les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints		<ul style="list-style-type: none"> Mieux décrire, dans le supplément au diplôme, les compétences acquises.
	Attente 8 : le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un réseau d'anciens étudiants et les inclure plus systématiquement dans le système d'assurance qualité interne. S'assurer de la reconnaissance du diplôme à l'étranger.

5. ANNEXE - Forces – Faiblesses-Recommandations spécifiques de chaque BTS

BTS ATM CHIRURGIE

Attente 1 : la qualité du pilotage est démontrée	Forces	Faiblesses / Risques
	<p>Organisation de la formation transparente et détaillée. Les modules de l'enseignement théorique sont structurés, les fiches de cours sont explicites. Les objectifs des modules d'enseignement clinique sont bien définis.</p> <p>De nombreux progrès ont déjà été introduits, comme le stage obligatoire au bloc OP durant la formation infirmier. Avec les nouveaux objectifs de stage, qui sont entrés en vigueur en décembre 2016, il devrait être possible de rendre cette profession plus transparente et plus attractive pour les étudiants BTS infirmier.</p> <p>La possibilité de s'inscrire en cours d'emploi permet d'ouvrir cette formation BTS à un plus large public.</p> <p>Les recommandations du comité d'accréditation en 2011 ont été mises en application.</p> <p>La validation des acquis par l'expérience (VAE) s'adresse aux infirmiers qui travaillent plus de 3 ans au bloc. Leur expérience professionnelle donne droit à des dispenses pour certains modules pratiques et théoriques. Des ATM de chirurgie ont profité de cette opportunité pour faire valider leur diplôme ATM en diplôme BTS spécialisé.</p>	.
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Suite aux recommandations du comité d'accréditation en 2011, plusieurs démarches ont été mises en œuvre, en vue d'attirer un plus grand nombre d'étudiants volontaires à s'inscrire pour la formation du BTS ATM de chirurgie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un stage obligatoire au bloc opératoire pour les étudiants de la section infirmier d'une durée de 2 semaines dans le courant de leur dernière année d'études. Une grille avec les objectifs de stage sera mise à disposition des terrains de stage, dans le but de transformer ce stage d'observation en stage actif ; • Campagnes de sensibilisation auprès des entreprises, jugées satisfaisantes ; • Mise en place d'un stage de gestion hospitalière ; • Regroupement des modules d'enseignement théorique de la première et deuxième année afin que le nombre minimal des élèves requis pour ouvrir une formation BTS soit garanti. 	
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 3 le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants	Forces	Faiblesses/Risques
	La prise en charge des étudiants pour la rédaction du travail de fin d'études est bien organisée.	Le 3 ^e semestre est jugé difficile par les étudiants. Le fait de devoir suivre simultanément des cours, de travailler sur le terrain de stage, de s'investir au travail de fin d'études et de se préparer pour les examens est ressenti comme une charge importante par certains étudiants. Au début de leur cours, certains chargés externes ne mettent pas le cours à disposition des étudiants.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	En début d'un module, mettre à disposition des étudiants les supports de cours théoriques. Assurer l'accompagnement méthodologique des étudiants pour les aider à accomplir la 3 ^{ème} année.	

Attente 4 : Le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>La formation BTS ATM de chirurgie dispose d'une salle équipée pour l'organisation des cours techniques. En collaboration avec les blocs opératoires, sont organisés des cours pratiques en salle d'opérations.</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de fréquenter la bibliothèque du LTPS. Le lycée est abonné à des revues spécialisées spécifiques pour le bloc opératoire.</p> <p>Le stage ERASMUS a été rallongé de 5 semaines à 3 mois, permettant à l'étudiant de s'intégrer au mieux au terrain de stage. Les feedbacks des étudiants sont très positifs.</p>	
Appréciation	Satisfaisant	
Attente 5 : Le lycée dispose de ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes	Forces	Faiblesses/Risques
<p>28 Rapport d'évaluation de la commission spéciale BTS Santé 2017</p>	<p>En enseignement clinique, les étudiants sont encadrés par des enseignants du lycée et par les soignants du terrain. De cette façon, une formation proche de la pratique est garantie.</p> <p>L'enseignement théorique et pratique est assuré en majeure partie par des enseignants du LTPS, ainsi que par des intervenants externes.</p> <p>Une formation pour les ATM de chirurgie qui encadrent les étudiants sur les différents terrains de stage «</p>	

	tutorat pour les stagiaires » est prévue pour automne 2016. Les élèves du BTS ATM de chirurgie ont exprimé la demande que le tutorat sur les terrains de stage devrait être amélioré.	
Appréciation	Satisfaisant	
Attente 6 les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	Les chargés de cours externes travaillent en grande partie au bloc opératoire. Ils sont en contact avec les étudiants pendant le module clinique et théorique. La relation entre le personnel du bloc opératoire, notamment les ATM de chirurgie et les enseignants du LTPS est très étroite, surtout lors des évaluations des étudiants sur le terrain de stage. Le stage infirmier au bloc est devenu obligatoire. Ce stage a été réévalué en collaboration avec les cadres du bloc. Les objectifs de stage ont été reformulés, ils sont disponibles sur le site internet du LTPS et seront communiqués et appliqués aux terrains de stage à partir de décembre 2016.	
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 7 les objectifs de la formation en terme de connaissances, de compétences et d'une manière générale, d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints	Forces	Faiblesses/Risques
	Le taux de réussite des étudiants BTS ATM de chirurgie est élevé. D'un point de vue général, le taux d'emploi est satisfaisant. Tous les ATM de chirurgie sont embauchés sous contrat indéterminé.	Le nombre de diplômés du LTPS est insuffisant pour répondre aux besoins des blocs opératoires.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Engager une opération de revalorisation du diplôme BTS, en coopération avec le MESR et le Ministère de la Santé, en collaboration avec l'Association Luxembourgeoise des ATM en Chirurgie (ALATMC).	
Attente 8 le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation	Forces	Faiblesses/Risques
30 Rapport d'évaluation de la formation BTS Santé 2017	Pendant les formations, comme la journée de formation annuelle de l'Association Luxembourgeoise des ATM en Chirurgie (ALATMC), les enseignants sont présents et rencontrent leurs anciens élèves Les rencontres avec l'association ALATMC, entre enseignants et anciens étudiants, sont organisées Sur le terrain de stage il existe une bonne relation entre les enseignants de LTPS et les anciens élèves. De nombreux anciens élèves deviennent personnes de référence pour les stagiaires.	
Appréciation	Satisfaisant	

BTS Infirmier psychiatrique

Attente 1 : la qualité du pilotage est démontrée	Forces	Faiblesses / Risques
	<p>Programme de formation détaillé et disposant d'un plan d'étude structuré. Le système des examens est bien documenté.</p> <p>Les responsabilités du programme sont bien établies et correctement distribuées. Les tâches du coordinateur sont bien définies (relation avec les intervenants externes, il est le référent pour tous les enseignants concernés du lycée, le contact avec les institutions accueillant les stagiaires).</p> <p>Le groupe curriculaire se réunit régulièrement pour réviser le contenu de la formation et identifier les profils d'intervenants professionnels mobilisables.</p> <p>Les qualités requises pour les professionnels sont formalisées (profil de postes).</p> <p>La direction du lycée veille à ce que tous les enseignants soient formés dans le domaine psychiatrique.</p> <p>Les qualifications requises pour l'admission des étudiants sont réglementées et vérifiées.</p> <p>Les valeurs du LTPS sont mises en évidence.</p> <p>Validation des acquis (VAE): Le processus de validation des VAE est bien défini. Au cours des dernières années, plusieurs infirmiers psychiatriques ont pu acquérir le BTS.</p> <p>D'autres formes de formations sont envisagées mais non encore appliquées (Promotion de la formation d'adultes, Voies alternatives comme le Life-long Learning).</p>	<p>Manque de valorisation et de reconnaissance de la formation, due à l'image négative de la psychiatrie dans le milieu médical et dans la société en général.</p> <p>Difficultés linguistiques de certains étudiants, alors que la qualité de la relation orale avec le patient est primordiale en psychiatrie.</p>

Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Conduire une politique de revalorisation de la formation, auprès de grand public (Image-Reconnaissance-Valorisation).	
Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	Forces	Faiblesses/Risques
	Grâce aux travaux du groupe « Assurance Qualité BTS » du lycée, des changements positifs ont été effectués au cours des deux dernières années dans ce BTS (ex. plan de formation, révision des cours théoriques et de l'enseignement clinique). Le BTS bénéficie de la culture qualité progressivement mise en œuvre par le lycée.	
Appréciation	Satisfaisant	
Attente 3 Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants	Forces	Faiblesses/Risques
	Le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est décliné en orientation générale, autonomie d'apprentissage, alternance entre cours théoriques et techniques, stages, collaboration avec les institutions, présence des enseignants et intervention d'experts externes. Les objectifs de la formation, le contenu des programmes et les modalités d'évaluation sont compris des étudiants. La formation est équilibrée entre enseignement théorique et pratique.	Le fait que la formation psychiatrique induit automatiquement une remise en question de soi et de son interaction avec son environnement (ex. familial) requiert que l'étudiant soit accompagné dans son processus de maturation. Or les enseignants ne sont pas toujours disponibles pour cet accompagnement.

	<p>Les conceptions pédagogiques du programme BSY sont pertinentes.</p> <p>L'auto-évaluation et la remise en question des étudiants par eux-mêmes sont favorisées dans la formation. Les méthodes d'évaluation des étudiants sont claires.</p> <p>La formation organisée par le CEMEA est une plus-value de ce BTS.</p> <p>Les stages d'enseignement clinique sont choisis en fonction d'une liste existante et après une discussion avec l'enseignant. Les étudiants ont la possibilité d'exercer un stage à l'étranger.</p>	
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Améliorer l'accompagnement des étudiants, dans leur processus de maturation psychologique, afin de les aider à appréhender toutes les situations qu'ils/elles rencontreront en situation (avec les patients, avec le corps médical).	
Attente 4 Le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>La structure et les locaux sont de qualité.</p> <p>La relation entre les étudiants et les enseignants a été identifiée comme positive. En cas de problèmes entre un étudiant et un enseignant, les étudiants peuvent se référer au coordinateur.</p>	Manque de documentation actualisée.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Améliorer l'accès à des publications actualisées tant pour les étudiants que pour les enseignants.	

Attente 5 Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Le corps enseignant est doté d'une formation psychiatrique.</p> <p>Les qualifications requises pour les intervenants externes ne sont pas réglementées mais il s'agit avant tout de médecins, donc qualifiés.</p> <p>Le LTPS développer un projet d'établissement sur la simulation, apprécié du corps enseignant de ce BTS.</p>	<p>Les enseignants (équipes pédagogiques) sont qualifiés mais le volume de tâches qu'ils/elles assurent est importante (ex. cours, concertation entre enseignants, temps de réflexion avec les étudiants, échange avec les équipes professionnelles des terrains de stages, évaluations, etc.). Il existe un risque d'épuisement des enseignants.</p> <p>La pénurie des enseignants professionnels demeure.</p> <p>L'encadrement des étudiants en stage est reconnu insuffisant (le nombre de visites se limite à maximum trois d' 1h30 maximum par stage).</p>
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Porte une réflexion sur une meilleure organisation des charges des enseignants, afin de limiter la fragmentation de leurs tâches.	
Attente 6 Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Le programme de formation de base a été élaboré en coopération avec des professionnels du terrain et adapté aux besoins réels exprimés par le secteur hospitalier.</p> <p>Des employeurs sont consultés dans la conduite des</p>	<p>Des grandes disparités de qualité existent entre les différents lieux de stages. Les professionnels ne savent pas toujours comment à encadrer/former les étudiants. Cependant, dans certaines institutions (CHL), il existe un système</p>

	<p>formations et sont indirectement impliqués dans les programmes, dû à l'engagement de beaucoup de professionnels en tant que chargés de cours.</p> <p>Les employeurs sont également consultés sur l'évaluation du cadre de déroulement des stages.</p> <p>Les services de psychiatries apprécient le travail des infirmiers psychiatriques (feed-back des terrains de stages).</p> <p>Certains hôpitaux ont mis en place des dispositifs d'encadrement des étudiants avec identification de référents de terrain.</p> <p>Les étudiants ne rencontrent aucune difficulté pour trouver des lieux de stages et peuvent participer à des stages à l'étranger.</p> <p>Le LTPS invite régulièrement les employeurs à présenter leur activité aux étudiants.</p>	<p>formalisé de tutorat/référence. Les équipes devraient par ailleurs recevoir du lycée des nouvelles fiches plus objectives pour l'évaluation des étudiants.</p>
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Améliorer les dispositifs d'encadrement et d'appui des étudiants en stage (qualification des encadrants, temps suffisant accordé aux étudiants).	

BTS Anesthésie- réanimation

Attente 1 : la qualité du pilotage est démontrée	Forces	Faiblesses / Risques
	Pilotage par un seul coordinateur, engagé, disponible Formation intense sur 4 semestres, Bonne structuration du programme.	
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Groupe curriculaire se réunissant tous les semestres et communiquant régulièrement par Email.</p> <p>Possibilité de mobilité internationale.</p> <p>Réunions régulières de coordinateurs inter-BTS pour comparer les atouts et difficultés de chaque BTS et chercher des solutions.</p> <p>Programme de formation continue.</p>	<p>Formation continue (48heures/3 ans obligatoires, mais en réalité peu suivie par les formateurs du fait de manque de temps.</p> <p>Pas de présentation de résultats du questionnaire d'évaluation des cours rédigés par les étudiants.</p>

	Formation de formateurs en simulation dans centre pilote (Liège et Thubingen).	
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Poursuivre la démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants et des enquêtes de satisfaction, et systématiser la communication de leurs résultats en interne.	
Attente 3 le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Formation détaillée, claire et en accord avec les standards internationaux de formation des infirmiers spécialisés en anesthésie et réanimation</p> <p>Restructuration récente avec répartition en modules, permettant aux étudiants d'acquérir plus précocement les bases théoriques en anesthésie, avant de débiter leur formation pratique.</p> <p>Formation large sur 3 domaines : Anesthésie, Réanimation et SAMU/Urgences, assurant une polyvalence des infirmiers BTA.</p> <p>Porte-folio de formation en soins intensifs correctement rempli.</p>	Difficultés d'organisation des emplois de temps du fait de la disponibilité restreinte des formateurs
Appréciation	Satisfaisant	
Attente 4: Le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	Forces	Faiblesses/Risques

	Centre de simulation en développement qui permettra une formation clinique de qualité aux urgences vitales. Intégration de formateurs extérieurs.	Difficulté de compréhension par les étudiants des modalités de fonctionnement du stage d'été de 160h obligatoire.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Améliorer l'information sur le stage de formation de 160 h à l'étranger afin de permettre à l'étudiant de s'organiser et de postuler à des bourses de mobilité.	

Attente 5 le lycée dispose de ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	La formation dispose des ressources nécessaires.	Manque de formateurs. Nombres limité de terrains de stages, notamment au SAMU en en réanimation.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Envisager les moyens pour augmenter le nombre de formateurs, y compris le recrutement ponctuel à l'étranger. Veiller à un nombre suffisant de terrains de stage, au Luxembourg et à l'étranger.	
Attente 6 les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	Encadrement systématique des étudiants par des infirmiers diplômés BTS-Anesthésie dans les établissements de soins. Bonne connaissance des lieux de stages par le coordinateur qui oriente les étudiants selon les spécialités chirurgicales disponibles sur chaque terrain de stage.	
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 7 les objectifs de la formation en terme de connaissances, de compétences et d'une manière générale, d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints	Forces	Faiblesses/Risques
	Bonne intégration dans le système de soins Luxembourgeois des étudiants. Stages perçus comme très formateur par les étudiants.	Peu de mobilité internationale en raison du flou quant à la reconnaissance du diplôme BTA à l'étranger.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	S'assurer de la reconnaissance du diplôme à l'étranger.	
Attente 8 le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation	Forces	Faiblesses/Risques
	Système de tutorat permettant un contact entre étudiants actuels BTA, anciens étudiants BTA et service d'accueil de formation.	Pas de suivi systématique des infirmiers BTA post-gradués par le LTPS. Pas de possibilité pour les BTS diplômés de devenir enseignant sans devoir repasser une formation validant un Bachelor ou un Master à l'étranger.

Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Améliorer le suivi des étudiants sur le marché du travail, en associant les recruteurs et les diplômés, sur la Grande Région.	

BTS Pédiatrie

Attente 1 : la qualité du pilotage est démontrée	Forces	Faiblesses / Risques
	La structure du programme est claire, les postes sont décrits, un plan de travail existe pour la coordination du BTS. Relations constructives et fréquentes entre les enseignants et la coordination.	Coordinateur fortement sollicité.
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	Repenser la gestion du temps de travail de chaque coordonnateur afin qu'il/elle puisse : <ul style="list-style-type: none"> • assurer ses fonctions dans des conditions optimales ; • accorder suffisamment de temps à la réflexion (notamment sur le projet d'établissement et les plans de formation continue des enseignants). 	
Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	Forces	Faiblesses/Risques
	Groupe curriculaire impliqué, qui utilise les travaux du groupe assurance qualité. Les programmes incluent un volet de compétences pratiques, avec le développement de la simulation.	
Appréciation	Satisfaisant	
Attente 3 Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants	Forces	Faiblesses/Risques
	Le tutorat terrain est une opportunité pour améliorer la qualité de l'enseignement clinique. En raison du nombre de candidats en diminution (et pas de formation offerte pour ce BTS en 2012), le lycée et	

	<p>l'équipe enseignante de ce BTS ont pris des initiatives en vue d'attirer de nouveaux étudiants dans ce BTS (portes ouvertes, intégration d'exemples sur la pédiatrie dans les études de base en soins infirmiers, collaboration avec l'ALIP. Le nombre d'étudiants augmente en 2016.</p> <p>Motivation des étudiants, peu abandonnent.</p> <p>Bon retour des évaluations des étudiants, permettant d'améliorer la pertinence et les contenus de la formation.</p> <p>Bon équilibre entre la formation théorie et pratique.</p> <p>Simplification et harmonisation des fiches d'évaluation des étudiants.</p> <p>Développement de l'auto-évaluation chez les étudiants, favorisant leur autonomie.</p> <p>Nombreux terrains de stage.</p> <p>Possibilité d'étudier à l'étranger.</p>	
Appréciation	Satisfaisant	
Recommandations	Poursuivre les actions de communication pour assurer une bonne attractivité du BTS.	
Attente 4: Le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	Forces	Faiblesses/Risques
	L'enseignement clinique est bien développé. De nouvelles méthodes pédagogiques sont appliquées, comme la simulation.	
Appréciation	Satisfaisant	

Attente 5 Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Qualité élevée des compétence des enseignants, bien perçue par les étudiants. Actualisation régulière du contenu des formations. Programme basé sur des conceptions pédagogiques adéquates (ex. socioconstructivisme). Programme de formation continue pour les enseignants incluant des instructions pour la simulation. Infrastructure suffisante et bons équipements (documentation, revues professionnelles, outils de simulation).</p>	<p>Manque de ressources humaines, qui limite le développement de la formation continue, les enseignants étant surchargés. La formation n'est pas modulaire, limitant les possibilités de mobilité en ERASMUS ou les formations en cours d'emploi. Pas de portail pédagogique et manque de bibliothécaire.</p>
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	<p>Mener une analyse des ressources humaines et des potentialités pour organiser et renforcer la formation continue. Envisager la modularisation de la formation.</p>	
Attente 6 Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Contact permanent des enseignants et étudiants avec le terrain clinique. Prise en compte des réalités professionnelles par les étudiants, facilitée par leurs relations avec les intervenants extérieurs (employeurs) Collecte des avis auprès de professionnels par enquête ou par échanges informels.</p>	

Appréciation	Satisfait	
Attente 7 Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints.	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Forte employabilité. Les objectifs de la formation sont adaptés aux besoins de la société et au contexte de la Grande région. Des projets pédagogiques sont développés (simulation, concept future des professions de santé). Les compétences sont décrites, avec critères qualité et indicateurs de progrès. Ces compétences sont évaluées en théorie et en terrain. Système d'évaluation des compétences adapté.</p>	<p>Manque d'informations sur la reconnaissance du diplôme à l'étranger. Possibilités de valorisation des acquis insuffisamment développées</p>
Appréciation	Partiellement satisfaisant	
Recommandations	<p>S'assurer de la reconnaissance du diplôme à l'étranger. Informers les candidats et les étudiants sur les possibilités de valorisation.</p>	
Attente 8 Le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation	Forces	Faiblesses/Risques
	<p>Bon suivi avec les associations professionnelles (ALIP) Contacts fréquents entre les étudiants et les infirmiers en poste. Effectifs réduits facilitant la fluidité des échanges.</p>	
Appréciation	Satisfaisant	

